



Mouvement pour la liberté d'expression, mouvement de contestation étudiante sur le campus de Berkeley aux Etats-Unis en 1964 pour protester contre l'interdiction pour les étudiants d'exercer des activités politiques sur le campus de leur université. <https://isreview.org/issue/106/free-speech-and-fighting-right-campus>

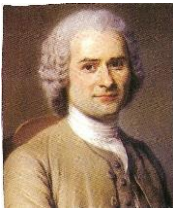
Le cortège lors d'une manifestation contre la loi Travail à Lyon en 2016
Lyonmag.com



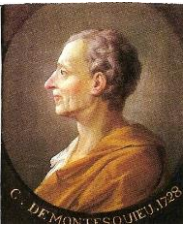
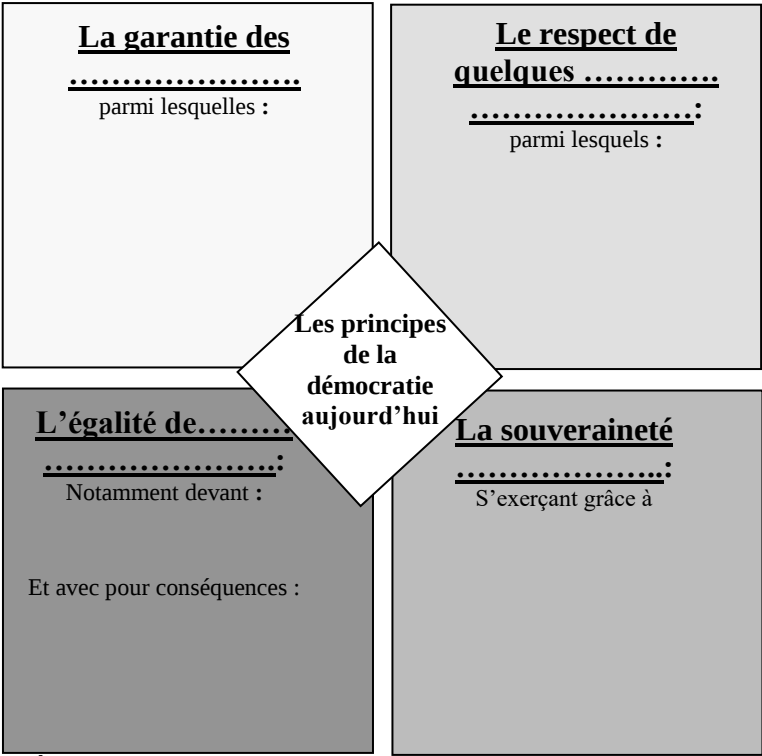
Message aux habitants du Valenciennois par le sous-préfet Charles Tauchon, en décembre 1914 *million.com*



Le peuple soumis aux lois doit en être l'auteur. La puissance législative appartient au peuple, et ne peut appartenir qu'à lui. Si l'on cherche en quoi consiste le but de toute loi, on trouvera qu'il se réduit à ces deux objets principaux, la liberté et l'égalité. Le pacte social établit entre les citoyens une telle égalité qu'ils doivent jouir tous des mêmes droits.



Rousseau (1712-1778), *Du Contrat Social*, 1762
N. Monod, Lycée Ribeaupierre, Ribeaupierre, juillet 2019



Il y a, dans chaque Etat, trois sortes de pouvoirs : la puissance législative, la puissance exécutive et la puissance de juger. Tout serait perdu si le même homme exerçait ces trois pouvoirs : celui de faire des lois, celui de les appliquer et celui de juger les crimes ou les différends des particuliers.
Montesquieu (1689-1755) *De l'Esprit des Lois*, 1748



Thémis, déesse grecque de la justice : le bandeau aux yeux et la balance sont les symboles de l'impartialité et de l'équilibre ; le glaive est le symbole du châtimement et de la réparation. (Source : Ministère de la Justice)

Journée mondiale de la liberté de la presse
www.stripsjournal.com/archives/2015/05/01/31984243.html



21 mai 1981 : passation de pouvoir sur le perron de l'Elysée entre Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand après la victoire de ce dernier aux élections présidentielles.
Source : ledauphine.fr



File d'attente pour aller voter dans les environs de Durban, le 3 août 2016 à l'occasion des élections législatives. MARCO LONGARI/AFP



Une du quotidien Daily News du 25 février 2017 au lendemain de l'exclusion de certains médias du briefing quotidien de la presse à la Maison Blanche par l'administration Trump
<https://twitter.com/nydailynews/status/835479468571504640> (consulté le 14/06/2019)





Mouvement pour la liberté d'expression, mouvement de contestation étudiante sur le campus de Berkeley aux Etats-Unis en 1964 pour protester contre l'interdiction pour les étudiants d'exercer des activités politiques sur le campus de leur université. <https://isreview.org/issue/106/free-speech-and-fighting-right-campus>

Le cortège lors d'une manifestation contre la loi Travail à Lyon en 2016
Lyonmag.com

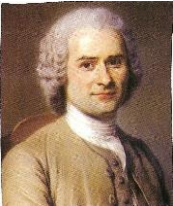


Message aux habitants du Valenciennois par le sous-préfet Charles Tauchon, en décembre 1914 *million.com*



Le peuple soumis aux lois doit en être l'auteur. La puissance législative appartient au peuple, et ne peut appartenir qu'à lui. Si l'on cherche en quoi consiste le but de toute loi, on trouvera qu'il se réduit à ces deux objets principaux, la liberté et l'égalité. Le pacte social établit entre les citoyens une telle égalité qu'ils doivent jouir tous des mêmes droits.

Rousseau (1712-1778), *Du Contrat Social*, 1762

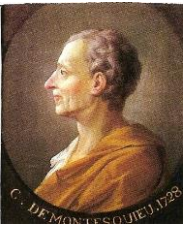
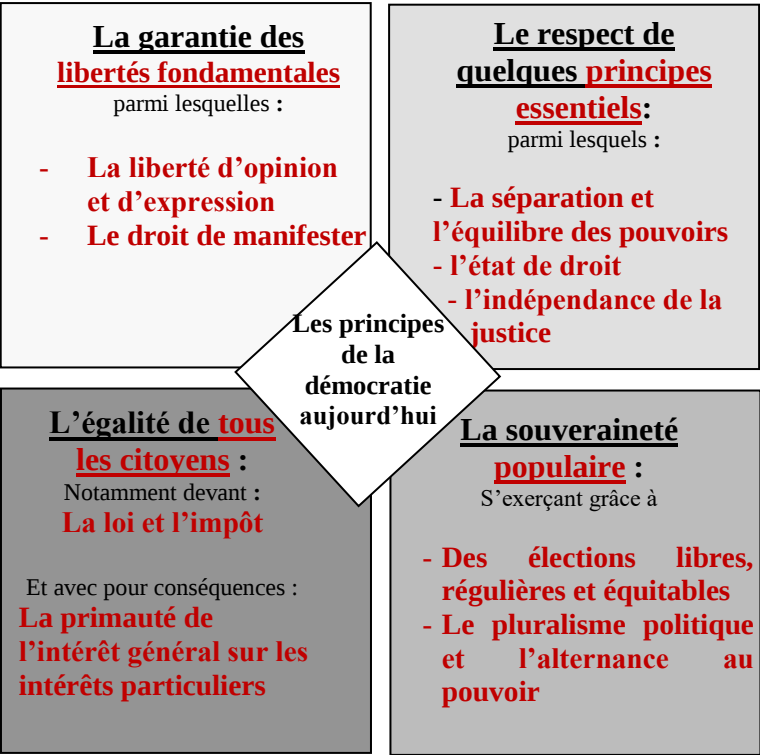


Journée mondiale de la liberté de la presse
www.stripsjournal.com/archives/2015/05/01/31984243.html



21 mai 1981 : passation de pouvoir sur le perron de l'Élysée entre Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand après la victoire de ce dernier aux élections présidentielles. Source : ledauphine.fr

Une du quotidien Daily News du 25 février 2017 au lendemain de l'exclusion de certains médias du briefing quotidien de la presse à la Maison Blanche par l'administration Trump
<https://twitter.com/nydailynews/status/835479468571504640> (consulté le 14/06/2019)



Il y a, dans chaque Etat, trois sortes de pouvoirs : la puissance législative, la puissance exécutive et la puissance de juger. Tout serait perdu si le même homme exerçait ces trois pouvoirs : celui de faire des lois, celui de les appliquer et celui de juger les crimes ou les différends des particuliers.
Montesquieu (1689-1755) *De l'Esprit des Lois*, 1748

Thémis, déesse grecque de la justice : le bandeau aux yeux et la balance sont les symboles de l'impartialité et de l'équilibre ; le glaive est le symbole du châtimement et de la réparation. (Source : Ministère de la Justice)

Panneaux électoraux à Rennes durant les élections européennes de juin 2019, Damien Meyer, AFP



File d'attente pour aller voter dans les environs de Durban, le 3 août 2016 à l'occasion des élections législatives. MARCO LONGARI/AFP

